



LE MOT DU MAIRE

Celloises, Cellois,

Après un hiver particulièrement doux, le printemps a vu l'alternance d'épisodes frais et de forts coups de chaleur. Aujourd'hui, la canicule a même fait son apparition mettant à rude épreuve les organismes les plus sensibles.

Nous avons enregistré 2 décès de « figures » celloises dont notre centenaire Olivia. Je renouvelle mes condoléances aux familles dans la peine.

Au chapitre des naissances, 3 celloises et 1 cellois font le bonheur de leurs parents.

L'arrivée de 11 familles durant le dernier semestre motive la municipalité dans ses actions de développement et de sécurité à la population ; la signature des protocoles pour la « Mutuelle Santé Communale » et la « Participation citoyenne » vont dans ce sens.

Nos budgets ont été votés à l'unanimité avec en prévision des investissements conséquents dont :

- la réfection de la station d'épuration,
- la construction d'un WC et d'un local de stockage à la halle
- des travaux d'entretien aux bâtiments communaux (peinture des volets, portes et fenêtres du presbytère, la mise en conformité de la salle des fêtes)
- la création d'un parking le long du CD 93 au cimetière
- vos élus, accompagnés par La Poste, planchent à la mise en place de l'adressage sur tout le territoire de la commune

- un effort supplémentaire sur la voirie en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Ribéracois (achat de liant, participation à la réfection de la route de « COUTURES»).

Cette dernière, avec ses nombreux domaines de compétences, œuvre activement pour l'aménagement du territoire et les services aux personnes.

L'été étant traditionnellement une période riche en festivités, cela me permet de renouveler mes remerciements aux bénévoles qui se dévouent pour animer notre village. Votre présence est pour eux la meilleure des récompenses.

Au chapitre des employés communaux :

- l'année scolaire se termine, synonyme de vacances pour certains, pour d'autres l'entretien des terrains bat son plein, les tontes s'enchaînent avec l'alternance de la pluie et du soleil. José est venu renforcer l'équipe. Je vous rappelle que Maëlys se tient toujours à votre disposition pour le prêt de livres à notre bibliothèque et que Sylvie vous renseigne et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives. Merci à toutes et à tous pour leur dévouement à la cause publique.

Mes collègues du conseil, toujours très impliqués, se joignent à moi pour vous souhaiter un excellent été.

SEANCE ORDINAIRE

DU SAMEDI 12 JANVIER 2019

présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13	14	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusés : ROUSSARIE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle), AUTHIER Gaëtan

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : FEYTE Christian

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019

Les circuits de transport scolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de CELLES et GRAND-BRASSAC étaient gérés respectivement par chaque commune ; dans un souci d'harmonisation des services, Monsieur le Président de la Région a souhaité en confier la gestion à une seule autorité organisatrice dès la rentrée de septembre 2018.

Après concertation entre les deux collectivités, la modification des deux circuits à la rentrée 2018/2019 et le paiement en totalité du ticket unique à la Région seront confiés à la commune de CELLES.

Monsieur le Maire propose de demander une participation à la commune de GRAND-BRASSAC.

Le Conseil municipal :

- prend acte des changements de gestion ;
- décide d'inscrire les crédits au budget,
- sollicite une contribution de la commune de GRAND-BRASSAC à hauteur de 50% des sommes payées.
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents et à émettre les titres de recettes.

MONUMENT AUX MORTS

Monsieur le Maire propose le remplacement des plaques commémoratives du monument aux morts qui sont très abîmées.

Le conseil municipal décide leur changement, retient le devis de l'entreprise AMG DECO GRANIT, demande une aide financière à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ainsi qu'au Souvenir Français sis à BELVES et inscrit les crédits au budget de l'exercice 2019.

ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Monsieur le Maire liste les panneaux directionnels manquants sur la commune.

Le conseil municipal retient le devis de SIGNALISATION24 pour cet achat.

PROJET DE COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS

Monsieur le Maire rappelle le projet et présente la proposition de promesse de bail emphytéotique de la société AMARENCO CONSTRUCTION.

Elle concerne :

- Dans un premier temps, les démarches administratives et les études ; elle est valable pour une durée de 24 mois à compter de sa signature et implique le financement de ces frais.
- Dans un second temps, un bail emphytéotique de 30 ans à compter de la mise en service de l'Ouvrage photovoltaïque ; la société AMARENCO CONSTRUCTION s'engageant à construire, exploiter et entretenir un bâtiment couvert de panneaux photovoltaïques implanté sur le court de tennis situé au Bourg le long du ruisseau.

Le conseil municipal accepte la promesse de bail, prévoit les crédits au budget 2019, autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

CONVENTION FOURRIERE

Monsieur le Maire propose sa reconduction avec la SPA de BERGERAC pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal donne son approbation.

SEANCE DU 12 JANVIER 2019 suite...

PERSONNEL

Pour satisfaire les besoins exceptionnels d'entretien des bâtiments communaux et espaces verts, la commune souhaite disposer d'un agent contractuel de la Communauté de Communes du Pays Ribérais pour une durée d'un an.

Le conseil municipal accepte la mise à disposition exceptionnelle de Monsieur FEYTE Eric, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à effet au 1^{er} octobre 2018 et inscrit sa participation financière au budget 2019.

GESTION DE LA SALLE DES FETES, DE LA HALLE ET DE LEURS EQUIPEMENTS

Les conditions et tarifs de location de la salle des fêtes et de la halle ont été fixés par délibération du 27 janvier 2012. Suite à l'installation d'un vidéo projecteur dans la salle des fêtes, le Conseil Municipal décide sa mise à disposition :

- aux particuliers moyennant une participation forfaitaire,
- gratuit pour les associations communales, les services de la CCPR ou syndicats du territoire.

Elles feront une demande d'utilisation préalable à la mairie pour une activité à but non lucratif. Une autorisation leur sera délivrée suivant la décision du Conseil Municipal.

Tous devront compléter une fiche de réservation, déposer une caution et produire une attestation d'assurance. La fiche de réservation en mairie sera actualisée suivant ces nouvelles dispositions.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE LE 12 JANVIER 2019



SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 22 FEVRIER 2019

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusé : FEYTE Christian (pouvoir à PERRARD Andrée),

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : AUTHIER Gaëtan

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2018

Monsieur MAZEAU Michel a été désigné président pour leur présentation,

- **ASSAINISSEMENT**

L'excédent de fonctionnement est égal à 20 410,21€ et sera réparti comme suit : 3 445,59€ pour la couverture du déficit d'investissement et le solde en recette de fonctionnement pour 16 964,62€.

- **LOTISSEMENT**

L'excédent de fonctionnement égal à 9 251,90€ sera affecté en totalité en recette de fonctionnement, la section d'investissement étant à zéro.

- **PRINCIPAL**

L'excédent de fonctionnement est égal à 323 774,03€ et sera réparti comme suit : 59 141,45€ pour la couverture du déficit d'investissement et le solde en recette de fonctionnement pour 264 632,58€.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018

Les trois documents comptables dressés par Monsieur COUSTY Jean-Noël, Receveur Principal à la Trésorerie de RIBERAC, sont approuvés à l'unanimité des présents.

LOCATION D'UN LOGEMENT

Mademoiselle TOURNOIS Amélie sollicite l'occupation du logement n°2 à l'étage dans l'ancienne poste au 1^{er} mars 2019.

Le conseil municipal, constatant que les conditions habituelles pour occuper un logement social conventionné sont remplies, accepte sa demande ; un état des lieux contradictoire sera réalisé à l'entrée ; Monsieur le Maire signera le contrat et les documents à intervenir.

ANCIENNE POSTE

Suite à l'installation de la climatisation réversible dans les deux logements, il y a lieu de prévoir leur entretien.

Le conseil municipal retient les propositions de Froid Cuisine24 et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de prestations à effet au 28/02/2019 pour 3 ans.

ADHESION A L'ADIL24

Le conseil valide sa reconduction pour 2019.

TERRAINS COMMUNAUX

L'association ALAIJE propose ses services pour l'entretien des sentiers communaux inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

Le conseil accepte cette offre, autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande pour l'année 2019 et charge Monsieur BROUILLAUD, adjoint au Maire, du suivi des travaux.

SEANCE DU 22 FEVRIER 2019 suite...

DEMANDE DE SUBVENTIONS

1. L'association Prévention Routière de la Dordogne présente des actions menées en 2018 pour sensibiliser aux risques routiers les usagers et sollicite une participation pour 2019.
2. Monsieur le Président de l'Amicale pour le don du Sang Bénévole de Ribérac demande une contribution pour le fonctionnement de l'association.

Le conseil décide d'inscrire des sommes au budget 2019 pour chaque association,

3. La Principale du collège de TOCANE SAINT APRE indique que, dans le cadre de l'enseignement de l'occitan, quatre élèves originaires de CELLES vont participer à un voyage pédagogique du 21 au 24 mai 2019 à ALBI. Une subvention est souhaitée pour alléger le coût supporté par les parents.

Une participation financière sera prévue et Monsieur le Maire en informera les familles.

SANTE COMMUNALE

En contrepartie d'une aide à l'information et de la mise à disposition d'un local par la commune, AXA propose aux administrés de CELLES une offre complémentaire santé avec des tarifs préférentiels. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable et s'engage dans la démarche.

RENOUVELLEMENT DU MARCHE D'ACHAT D'ELECTRICITE 2020-2022

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune au Groupement de commande par convention avec le Syndicat Départemental d'Electrification de la Dordogne. Il propose son renouvellement. Le conseil municipal décide sa reconduction.

AMENAGEMENT A LA HALLE

Monsieur le Maire présente un programme de travaux pour la valorisation de la halle d'animation avec la réalisation de sanitaire et l'aménagement d'un local de rangement. Suite à l'estimation du projet, il propose de solliciter une subvention au Département au titre du Fond d'Équipement des Communes.

Après délibération, le Conseil à l'unanimité des membres présents :

- ⊖ **ACCEPTE** le projet,
- ⊖ **SOLLICITE** l'aide du Département
- ⊖ **AUTORISE** le Maire à déposer la demande de subvention et à signer les pièces afférentes à ce dossier.

ANCIENNE POSTE / LOGEMENTS / CHARGE LOCATIVE

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé de prendre en charge les frais d'entretien de la climatisation de chaque logement de l'ancienne poste. Ceux-ci faisant parti des charges locatives, il propose d'adresser aux locataires un courrier de notification leur signifiant qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, le montant annuel, proratisé mensuellement, leur sera compté en plus du loyer. Le conseil municipal en prend acte.

MISE A DISPOSITION DE LA HALLE

L'association CRS 22 de PERIGUEUX sollicite son utilisation le 08 septembre 2019.

Devant le nombre important de demandes par des associations extérieures à la commune, et dans un souci d'équité, le conseil municipal accepte sa mise à disposition moyennant la production d'une attestation d'assurance en cours de validité, le règlement d'une participation forfaitaire de 80 € et, en confirmation de la réservation, le remplissage d'une fiche à la mairie.

UTILISATION DE L'ETANG PAR RIBERAC EPANOUISSEMENT

Madame la Directrice Adjointe souhaite amener ses résidents pratiquer la pêche ponctuellement en semaine.

Le conseil municipal accepte cette demande et décide la mise à disposition gratuite de l'étang aux jours et heures souhaités sous la responsabilité de l'établissement et sous réserve d'activités autres.

REPAS DES AINES

LE DIMANCHE 03 MARS 2019



Comme les années précédentes, la municipalité a servi un repas gourmand pour le plus grand plaisir des aînés présents. En ce jour de la fête des mamies, elles ont toutes reçu un joli bouquet de jonquilles avec une attention particulière pour Olivia et Paulette les doyennes de la journée.

NOTRE CENTENAIRE NOUS A QUITTES !



Le 23 avril 2019, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Olivia PLUMENTIE survenu à l'âge de 101 ans. Elle a fêté ses 100 ans le 02 décembre 2017 ; Mise à l'honneur à l'occasion des vœux de la municipalité le 13 janvier 2018, entourée de sa famille et des cellois, elle fut très émue quand, au nom de la population et du conseil municipal, Monsieur le Maire lui a offert une superbe composition florale.

Caractérisée par sa discrétion et sa gentillesse, nous garderons d'elle le souvenir d'une personne joyeuse ayant marqué la commune par sa longévité en pleine possession de ses moyens.

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 12 AVRIL 2019

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusés : JABIOL Philippe (pouvoir à PERRARD Andrée), AUTHIER Gaëtan

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : DURIEUX Christèle

DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS DU BUDGET GENERAL

Suivant les normes comptables « M14 » et afin de se mettre en conformité pour les travaux financés en 2017 en investissement, Monsieur le Maire, propose les durées d'amortissements suivantes :

<i>INTITULE</i> <i>CHAP 204 / ART 2041582</i>	MONTANT	DUREE AMORTISSEMENT
Subventions d'équipement versées aux Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier suite à Travaux	0 à + 5000€	15 ans

le Conseil Municipal valide cette durée.

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire rappelle les taux de l'année 2018 (**T.H.** 7.70% - **F.B.** 9.28 % - **F.N.B.** 43.11 %) et propose leur maintien pour l'année 2019. L'assemblée délibérante décide leur reconduction.

BUDGETS PRIMITIFS

Monsieur le Maire présente les propositions des trois budgets.

Le Conseil Municipal décide leur vote à l'unanimité des présents.

Ils s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

EXERCICE 2019	LOTISSEMENT	ASSAINISSEMENT	PRINCIPAL
FONCTIONNEMENT	9251,9	52701,62	689 156.58
INVESTISSEMENT	0.00	56926,21	356 741.95

ANCIENNE POSTE / LOGEMENTS

l'évacuation des eaux de condensation occasionnées par le fonctionnement des pompes à chaleur nécessite l'installation de bacs à condensats.

Le conseil municipal décide la pose du matériel et charge Monsieur le Maire de transmettre la commande à Froid Cuisine 24.

ACHAT D'UN TERRAIN AU BOURG

Le Maire expose à l'assemblée le projet de création d'un petit jardin public (square BRUGERE) au bourg. Il serait souhaitable d'acquérir une parcelle de 310 m2 appartenant à Monsieur SAGOLS Henri. Après avoir pris contact avec lui, il consent à la vente du terrain pour 1€ ; il précise qu'il serait plus avantageux d'effectuer cette acquisition sous la forme d'acte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve ce projet

- décide cette acquisition de terrain au prix de l'euro symbolique sous la forme d'un acte administratif.

- considérant que Monsieur le Maire en tant qu'autorité administrative aura le rôle de recevoir et authentifier l'acte, en vertu de l'article L1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne Monsieur TELEMAQUE Francis, 1^{er} Adjoint au Maire, pour représenter la commune en qualité d'acquéreur et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette affaire.

SEANCE DU 12 AVRIL 2019 suite...

VILLAGE DE FLAYAC / AMENAGEMENT DE SECURITE

Monsieur le Maire explique que le chemin de desserte étant étroit, des travaux d'élargissement doivent être réalisés pour améliorer son accès.

Le conseil municipal :

- constate les difficultés d'accès du village pour les habitants et les services de secours,
- décide la réalisation du chantier,
- retient la proposition de l'entreprise GIROUX,
- autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

COMICE AGRICOLE DE L'ANCIEN CANTON DE MONTAGRIER

L'association sollicite une contribution de la commune pour 2019.

Le conseil municipal décide le versement d'une participation qui sera inscrite au budget.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

1. Deux élèves originaires de CELLES vont participer à un voyage inter-académique entre les collèges de TOCANE et de Wingles (en Pas-de-Calais) en mai 2019. Pour alléger le coût supporté par les familles, le conseil municipal versera une somme qui sera inscrite au budget ; Monsieur le Maire en informera les parents.

2. Les associations « des Usagers du Collège de TOCANE » et « Alcool assistance » de PERIGUEUX sollicitent une aide pour mener à bien leurs différentes missions. Leurs demandes ne sont pas retenues.

INDEMNISATION DE GAN ASSURANCES

Suite à la dégradation de 3 balises de sécurité dans le bourg par un usager, ce sinistre a fait l'objet d'une prise en compte par sa compagnie d'assurances GAN.

Le conseil municipal accepte l'indemnisation et autorise Monsieur le Maire à émettre le titre de recette.

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire indique que la commune peut percevoir des sommes en contrepartie de l'occupation du Domaine Public pour :

- les ouvrages de transport et de distribution d'électricité par ENEDIS (ex ERDF).
- les artères aériennes, les artères en sous-sol et les emprises au sol par ORANGE

Le Conseil Municipal demande les montants plafonds pour l'année 2019,

MISE A DISPOSITION DE LA STRUCTURE EN TOILE ET AUTRES MATERIELS

Monsieur le Maire de TOCANE SAINT APRE notifie sa décision de ne plus prendre ces équipements en gestion. La commune de MONTAGRIER se porte volontaire pour sa reprise.

Le conseil municipal prend acte de ces changements et autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

DESERTIFICATION MEDICALE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Madame VITRE, habitant ainsi que ses parents, le village de Puyssonner sur la commune de CELLES qui relate les grandes difficultés qu'elle a rencontrées lors d'un besoin de médecins et de soins pour elle, ses parents malades et âgés.

Face à cet état de faits, il exprime ses vives inquiétudes au sujet d'une problématique qui va impacter nombre de territoires locaux ruraux de la Région Nouvelle Aquitaine.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter une motion dénonçant la désertification médicale.

3^{ème} TRANCHE D'EFFACEMENT DES RESEAUX DANS LE BOURG

Dans le cadre des programmes de dissimulation de réseaux, le conseil municipal désigne le SYNDICAT DEPARTEMENTAL pour faire réaliser, pour le compte de la commune, les travaux de dissimulation téléphonique et s'engage à lui rembourser les sommes dues à la réception du chantier.

SEANCE DU 12 AVRIL 2019 suite...

ASSOCIATION GESTION PLAN D'EAU / ANIMATIONS ESTIVALES

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'association qui fait part des animations prévues les 20 et 21 juillet 2019 (concours de pêche, reconstitution d'un camp militaire de la seconde guerre mondiale et d'un camp de la résistance) et sollicite une participation financière.

Le conseil municipal, après concertation, approuve le principe d'une participation et en déterminera le montant en fonction du bilan financier de cette journée.

CONSTITUTION DU BUREAU POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Monsieur le Maire, Président du bureau de vote, détermine les tours de permanences suivant les disponibilités des membres du conseil municipal entre 8 h et 18h.

ADRESSAGE

La commission s'est réunie plusieurs fois ; la dénomination des routes progresse ; une prochaine réunion en présence de Monsieur PEYRONNY de la Poste, est prévue pour faire le point sur le travail avancé.

REUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATIONS

Elles sont programmées pour le 16 avril à 18h30 sur la « **Santé communale** »





Information



La Commune de CELLES (Dordogne) se mobilise pour votre mutuelle groupée

AXA propose aux habitants de la commune de CELLES d'étudier des solutions négociées en complémentaire santé. Des garanties à la carte, à tarif préférentiel... **Jusqu'à - 30% de réduction à vie* !**

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à :

Coordonnées Conseiller AXA Patrice BOUGRAT
Agent Général
19 Place Nationale
24600 RIBERAC
Tél +33 1 05 53 90 50 00



Et le 24 avril à 18h30 pour la « **Participation citoyenne** ».

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 31 MAI 2019

Etaient présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 DURIEUX Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Excusés : AUTHIER Gaëtan (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à BROUILLAUD Denis), JABIOL Philippe (pouvoir à PERRARD Andrée)

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : MAZEAU Michel

CHANGEMENT DE NOM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal est favorable à la dénomination « **Communauté de communes du Périgord Ribéracois** » pour remplacer le nom actuel de « Communauté de communes du Pays Ribéracois » et approuve la modification de l'article 1 des statuts.

LOGEMENT DU PRESBYTERE

Monsieur le Maire fait état des travaux de peinture à réaliser sur les volets. Après consultations, Monsieur TELEMAQUE, adjoint en charge des bâtiments, présente la proposition des entreprises DOCHE et RZEPIAK.

Le conseil municipal, à la majorité des présents, décide cette réfection et retient le devis de l'EIRL RZEPIAK le mieux disant.

TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que la commune de CELLES est l'organisatrice des 2 circuits du Regroupement Intercommunal Pédagogique de CELLES et GRAND-BRASSAC et présente le projet de délégation de compétence entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la commune.

Le conseil municipal :

- accepte ces changements
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui fixe les modalités de mise en place du service et l'aspect financier à effet au 1^{er} juin 2019
- prévoit les crédits nécessaires au budget pour le paiement de la modulation tarifaire.

DEPART DE MADAME DELAGE AMANDINE

Le conseil municipal prend acte de son départ du logement N°1 de l'ancienne poste au 13 août 2019 terme du préavis de trois mois. Il décide le remboursement de la caution dans la mesure où l'état des lieux de sortie ne laisse apparaître aucune dégradation et que les conditions de départ soient satisfaites.

CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PARCOURS EMPLOI COMPETENCES »

Devant la charge très importante de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, afin de palier à l'absence des agents techniques pendant leurs congés ou les périodes de formations, Monsieur le Maire propose de créer un emploi sous cette forme en sachant qu'une aide de l'Etat est attribuée.

Le conseil municipal décide cette création pour un poste en contrat à durée déterminée de 12 mois à raison de 21 heures hebdomadaires et une rémunération au SMIC horaire en vigueur. Il autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Excusé : TELEMAQUE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle)

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU

Monsieur le Maire explique que les travaux nécessaires pour remédier au dysfonctionnement de la station d'assainissement collectif sont susceptibles de bénéficier de l'aide de l'Agence de l'eau ADOUR-GARONNE. Le Conseil Municipal valide l'opération et ses modalités financières.

Mise en place du dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE » EN LIAISON IMMEDIATE AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE



A l'initiative de Monsieur le Maire, la commune et la Gendarmerie de Ribérac ont organisé **une Réunion Publique** le mercredi 24 avril 2019 afin de présenter le « Dispositif Participation Citoyenne », une démarche partenariale et solidaire qui consiste à sensibiliser les habitants, venus nombreux, en les associant à la protection de leur environnement!



Mardi 4 juin, **signature du protocole** en présence du secrétaire général de la Préfecture, Laurent Simplicien, du lieutenant-colonel de gendarmerie Rayne, du commandant Dubus et du commandant de la compagnie de Nontron, le chef d'escadron Courton et Jean Didier ANDRIEUX, Maire de la commune.

Celles devient la 64^e commune de Dordogne et la 7^e du périmètre d'intervention de la Communauté de brigade (COB) de gendarmerie de Ribérac à adopter ce dispositif.

L'objectif est de mieux lutter contre la délinquance en renforçant la vigilance (pour plus d'efficacité) et aussi améliorer l'information montante et descendante entre la population, les élus et la gendarmerie. « Tout signalement mérite réponse », ont indiqué les acteurs du dispositif Participation citoyenne. Le référent de la gendarmerie de Tocane Saint-Apre sera Serge Poupard, bien connu des Cellois.

A l'école...

Les « Cycle 2 » ont fêté le 100ème jour d'école comme il se doit. Au programme, 100 défis mathématiques, 100 arbres à colorier pour reproduire notre « Amazonie » en clin d'œil à notre tour du monde. Ils ont même réalisé des gâteaux qui représentaient le nombre 100 pour célébrer ce jour particulier.



Avec l'arrivée du printemps, les élèves de CP-CE1-CE2 ont préparé et remis en route le potager de l'école. Afin de garder une jardinière propre et respectueuse de l'environnement, ils se sont adonnés au désherbage manuel, semis et arrosage.

Concours National de la Résistance et de la Déportation,

Les 20 élèves de CM1/CM2 sont allés voir la stèle du groupe Héric. C'est la deuxième fois que Mme Labalme, leur enseignante inscrit sa classe au Concours. Elle a choisi de raconter le parcours du résistant Pierre Pirabeau, le fondateur du groupe Héric. Pour les aider dans ce travail, Monsieur Télémaque Francis est venu raconter ce que son père, qui faisait partie de ce groupe de résistants, lui avait transmis.

Ils sont aussi allés visiter le mémorial à St Etienne de Puycorbier.



Le 1^{er} juillet 2019, Les élèves de la classe de Madame LABALME ont reçu le 1^{er} prix de l'œuvre plastique originale, en présence de Monsieur GUSKOSKY, représentant l'inspecteur d'Académie, de Monsieur RALPH FINKLER ancien résistant, de deux représentants de l'association du Comité des amis des anciens résistants, des élus de CELLES et des parents. Félicitations à eux !



Les petits poissons dans l'eau

Depuis le début du mois de juin, les enfants de l'école du CP au CM2 se rendent tous les jeudis après-midi à la piscine pour des séances de natation.



Sortie au parc de Gramat

Le RPI Celles / Grand Brassac s'est retrouvé le vendredi 14 juin au parc animalier de Gramat. Là-bas chaque classe a profité d'une animation basée sur la connaissance des animaux

et ensuite les enfants ont visité le parc avec leurs enseignants.

L'équipe enseignante remercie l'Amicale Laïque de Celles et l'APE de Grand-Brassac qui ont financé cette sortie.

AMICALE LAÏQUE

L'association a poursuivi ses actions, pour nos petits CELLOIS, afin de les aider financièrement dans les différentes activités prévues.

-Le **21 avril**, un loto animé par CHANTAL a eu un bon résultat. Les participants et les gagnants étaient satisfaits de leur soirée notamment avec le bingo qui a remporté un grand succès grâce aux plantes offertes par l'entreprise ARP d'Anthony Roger Paysagiste que l'on remercie.



-La quarantaine d'exposants présents au vide grenier du **1^{er} mai** a permis aux nombreux chineurs de réaliser de bonnes affaires sous un soleil généreux et dans la bonne humeur.

-La tenue du « cabanon de l'étang » du **5 mai**, a été l'occasion de passer de bons moments conviviaux autour d'un casse-croute ou d'un apéritif.



-Les enfants du RPI Celles/Grand-Brassac ont passé une agréable journée le **14 juin** au parc animalier de Gramat grâce à notre financement de l'entrée du parc.

-Le vendredi **28 juin**, à l'issue du spectacle, l'amicale laïque a organisé la soirée de fin d'année sous la halle, les jeux gonflables ont amusé et rafraîchi les enfants ; la restauration était assurée par les membres de l'association.



GESTION CANTINE



Nous avons dégusté ce jour-
là un délicieux repas spécial
« nouvel an chinois ».
Merci à Christine de nous
cuisiner de bons plats
« comme à la maison ! »



GARDERIE PERISCOLAIRE

Après l'école, moments récréatifs et éducatifs



Sous les yeux attentifs de Colette et de Maëlys.

LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le devoir de mémoire est une expression qui désigne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte que de tels faits ne se reproduisent pas. L'association, s'efforce d'accompagner la municipalité lors des différentes commémorations des cérémonies nationales et locales afin de l'entretenir.

Cérémonies du premier semestre

19 mars : Commémoration
de la fin de la guerre d'Algérie. →

29 avril : Journée du souvenir des victimes
et des héros de la déportation.
Dépôt de gerbe au camp HERIC.



8 mai : Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



Mise à l'honneur :

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, en reconnaissance à plus de vingt années de fidélité à la fonction de porte-drapeau, Monsieur FOURGEAUD Louis Elie a reçu le diplôme d'honneur et l'insigne distinctif sous le regard de la population. Toutes nos félicitations à Elie.

Cette cérémonie s'est terminée par le renouvellement du bureau lors de l'assemblée générale et le traditionnel verre de l'amitié.



18 juin : Commémoration du 79^{ème} anniversaire de l'Appel du juin 1940.

PETANQUE

Le samedi 18 mai, malgré une météo capricieuse, 40 équipes se sont affrontées dans une très bonne ambiance.



Rendez-vous au 14 septembre pour le prochain concours.

COMITE DES FETES

**C'est la fête !!!
Les 3, 4 et 5 août...**

Durant les 3 jours,
attractions foraines
manèges



Samedi

21H00 SUPER LOTO sous la halle
animé par Chantal



NOUVEAU !

Dimanche

16h00
Gala de CATCH
Masculin et Féminin

TOUTE LA
JOURNEE
RESTAURATION
sur place



Dimanche

9H00 RANDONNEES accompagnées
ou libres

- Pédestres 8 ou 15 Kms
- VTT 30 ou 50 Kms

15 Kms (enfants accompagnés)

9H00 CONCOURS DE PECHE
SOIREE animée par DJ Pascal
DURAND

23H00 Splendide SPECTACLE
PYROTECHNIQUE



Dimanche et lundi

JEUX D'ANTAN
GRATUITS

Lundi

14 H : concours de pétanque
16H JEUX pour enfants
20 H : repas moules frites à volonté
Soirée disco GRATUITE



RETENEZ CETTE DATE !

le Samedi 24 AOUT

sous la halle

**concert « FRED
CRUVEILLER BLUES BAND »**

Possibilité de restauration
réservation Tél 05 53 91 15 79

Club Athlétique Cellois

La saison du C A C s'achève avec l'arrivée du soleil.

RECAPITULATIF :

Sportif

- Grâce à l'entente avec le club de Tocane, nous avons pu tenir une équipe à 11 qui sera renouvelée la saison prochaine
- la 2eme phase du championnat s'est terminée avec une 2eme place sur 8. Bravo à nos joueurs et entraîneur.
- L'équipe foot loisir a terminé la saison par 3 matchs à domicile notamment Palluaud, Cerfrance et Petit Bersac.
- Participation de notre équipe au tournoi des vétérans à Brantôme-en-Périgord le 15/06/2019.

Les matchs du vendredi soir sont toujours clôturés par un repas concocté par une équipe de bénévoles ; je nomme en autre Jean-Jean, Colette, pascal, Pascaline Evelyne, Guy Lux

Un grand merci à eux sans qui ces moments de convivialité n'existeraient pas.

Festif

- le réveillon : un long moment de bonheur, d'échange avec les amis, les copains et la famille. Nous remercions nos habitués et bien sûr les nouveaux venus.
- le 6 janvier, le loto habituel a fait salle comble où a régné la joie et la bonne humeur.
- le 23 février, une nouveauté, la soirée poule au pot ! Grande réussite, là aussi beaucoup de participants.
- le 16 mars, notre concours de belote avec 80 équipes a remporté un grand succès.
- le 13 avril, soirée des bénévoles à la Filature à Périgueux au cours de laquelle la médaille d'honneur a été remise à notre ami Zébulon pour ses 20 ans de dirigeant et à notre président Lionel pour ses 20 ans d'arbitrage
- le 5 mai, apéritif avec nos sponsors. Nous les remercions car grâce à eux le club peut offrir des équipements à ses joueurs notamment cette année un survêtement complet.



- le 16 juin, tenue de l'étang avec une excellente participation, très motivant pour les bénévoles.
- le 22 juin, le tournoi des vétérans s'est passé comme d'habitude dans la joie de voir nos moins jeunes dégourdir leurs muscles.
- Nous finissons par notre assemblée générale le 30 juin qui clôture notre saison 2018/2019.

Pour toutes ses festivités, pour les matchs à domicile, soyez tous remerciés ! les personnes présentes, les bénévoles et les membres du bureau. Nous avons besoin de votre présence pour traverser la saison sportive.

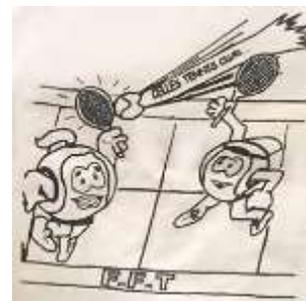
Le C A C joueurs, membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances et à la saison prochaine



Association Celles Tennis Club

Le CTC a 40 ans !!!

Nous sommes fiers de cette longévité.



Du 27 juillet au 10 août, tout au long des rencontres de doubles (Dames / Hommes / Mixtes) ou Simple Sénior + (réservé au + de 60 ans). Nous marquerons l'événement par des expos photos retraçant l'histoire de notre club.

Le samedi 10/08, jour des finales, après la remise des prix aux joueurs, le verre de l'amitié, le repas du soir sera à ne pas rater avec la présence du groupe de blues « Jersey Julie Band ».



Bonne occasion pour venir apprécier la cuisine d'Antoine, notre Chef Anglais !

Renseignements et inscriptions au 06 19 88 16 88

N'hésitez pas à venir jouer ou regarder et passer un moment festif !



Notre club compte 130 licenciés dont 64 jeunes répartis entre l'école de tennis et le tennis à l'école.

Compétitions :

Nous avons engagé des équipes féminines, masculines, jeunes (11-12 ans et 13-14 ans) et sportives Handicapés-valides sur les différents championnats organisés par le comité de tennis de Dordogne, le comité de sport adapté et la ligue de Nouvelle Aquitaine

Félicitations à nos équipes masculines qui se sont inclinées qu'en finale départementale.



Animations :

27 janvier : galette à l'école de tennis.

20 avril : chasse aux œufs à l'école de tennis

23 avril au 26 avril : animation à la semaine multi-activités à Tocane organisée par la CCPR

01 juin : Dans le cadre de l'UNYDAYS 2019, UNICEF France, le club a réalisé un atelier pédagogique avec les groupes d'enfants de l'école de tennis afin de mieux faire comprendre le handicap et en changer la perception

05 juin : Super samedi de la fête du tennis Club Val de Dronne, Découverte, entraînement, moment de convivialité et jeux



au programme de la journée.

Informations :

Contact : @ :

59240666@fft.ft

Téléphone :

06 85 05 30 67

15 juin : remise des prix départementaux sous un beau soleil avec pour Christiane un nouveau titre de championne de Dordogne. Félicitations à elle.

De mars à juin : Cycle tennis à l'école de Celles.



LOISIRS & DÉCOUVERTES

Cette année, nous sommes revenus à notre configuration de base
à savoir une promenade par mois

17 mars temps magnifique à Siorac de Ribérac
16 personnes avaient répondu à l'appel des grands espaces



Le 14 avril à **Faye**, 24 marcheurs étaient présents malgré un temps peu clémente



Le 1^{er} mai à **Celles**, 17 randonneurs



Le 19 mai à **Chantepoule**, 8 courageux, météo exécrable, impossible de sortir l'appareil photo

Le 15 juin, au clair de lune, 36 participants



Entrée, Plat et dessert tout au long du parcours ont satisfait la gourmandise de chacun.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Toutes les informations concernant nos activités sont disponibles sur le site internet :

<http://promenadeacelles.wix.com/promenade-a-celles24>

Vous pouvez nous contacter par mail : promenadeacelles@gmail.com, nous restons à votre disposition.

Le 6 juillet
Vox Vésunna est en concert
en l'église de Celles



DETENTE CELLOISE

Depuis le 1er Janvier, notre équipe de joyeux "soixantaines" s'est étoffée ; quelques activités éphémères ont vu le jour, entre autre le pliage des serviettes de table pour le repas des aînés. Les jeux de société continuent à attirer des participants. Quant à la belote, nous comptons maintenant deux jeux complets et les participants mettent l'ambiance.

Jeudi 13 Juin, sous un beau soleil, nous nous sommes donnés rendez-vous au cabanon de l'étang pour notre repas estival annuel.



Si vous voulez venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir, que vous ayez soixante ans ou pas.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement au 05 53 90 77 30.

GESTION PLAN D'EAU

"Le dimanche matin
au plan d'eau"



Deux jolies prises !



← Julien MAZEAU le 2 juin : une carpe
« Amour » de 10 kg.
Mathieu et Benoît Brut une carpe «Miroir »
de 12,5 kg



Après les traditionnelles pesées et photos, elles sont
retournées dans leur élément naturel.
Bravo et nos compliments à ces fins pêcheurs !



Les activités du week-end des 20 et 21 juillet

Le plan d'eau organise son concours annuel de pêche le samedi après-midi avec inscriptions à 14 h : 10 € adulte et 5 € enfant de moins de 12 ans.



Parallèlement, ce même jour et le dimanche toute la journée aura lieu la reconstitution d'un camp militaire avec des véhicules de 39/45.

Un repas (15 €) clôturera la journée du samedi et un autre sera servi le dimanche midi au même prix. Pour tout renseignement : 06 07 61 18 56 ou 05 53 90 77 30. **Les repas se feront uniquement sur réservation (limite le 17 juillet).**

Nous vous accueillerons ces deux jours avec tous les bénévoles

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

LES ACTIVITES

Le ball-trap des 13 et 14 avril

De nouveau, félicitations à Philippe PAILLER qui a remporté la coupe des chasseurs et le challenge du souvenir !



On prend les mêmes
et on recommence !!!

La tenue de l'étang les 26 mai et 02 juin

Ces journées de détente ont permis de se remémorer les bons moments de la saison passée.

Lâchers

Perdreux reproducteurs et faisans repeuplent notre campagne



Les battues

Elles se sont succédées tout au long de la saison afin de réguler certaines espèces (sangliers, chevreuils, renards).

En cas de dégâts sur les cultures, merci de prendre contact avec le Président au 06 30 99 61 03

L'assemblée générale du 14 juin 2019 a vu la reconduction du bureau et du prix des cartes

(en vente à la mairie et chez le Président à partir du 1^{er} juillet 2019).

Rendez-vous à partir du 15 août au local des chasseurs.

COMITE PAROISSIAL

LES ROGATIONS

Merci à celles et ceux qui fleurissent les nombreuses croix sur la commune pour que la tradition perdure.

« Prières, les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour que les travaux des champs soient fructueux »



FETE DE LA PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE DE DRONNE

Cette année, pour fêter la naissance de Saint Jean-Baptiste, le Père Pierre Plantié a présidé le beau Pèlerinage et célébré la messe en plein air avec le Père Philippe Doumenge et le Père Jean-Marie Eroy, dans les sous-bois de Saint Jean de Lalande.



Durant cette belle journée ensoleillée, les bénévoles étaient ravis du succès de la vente des crêpes et de la tombola.



Nos Coordonnées

11 rue Couleau - 24600 Ribérac

Tél. [05 53 92 50 60](tel:0553925060)

E-mail : contact@cc-paysriberacois.fr

site : <http://www.cc-paysriberacois.fr>

Parmi ses compétences et services à la population, votre attention est portée sur le service **HABITAT** pour ceux qui veulent LOUER, CONSTRUIRE, RENOVER et **en particulier**



Un soutien technique et financier



Pour vos travaux liés à la précarité énergétique et/ou pour vos travaux d'adaptation de votre logement occupé par des personnes retraités et/ou personnes handicapées, vous pouvez obtenir des aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes du Pays Ribérais ...

Le PIG s'adresse aux propriétaires occupants, aux bailleurs ainsi qu'aux accédants à la propriété d'un logement construit depuis plus de quinze ans.

INFORMATION IMPORTANTE



Face à l'augmentation considérable de propositions parfois mal étudiées ou abusives, Ce type de financement peut être une solution dans certaines situations mais avant de signer tout devis n'hésitez pas à demander l'avis gratuit de notre technicien qui saura vous conseiller et vous guider dans le choix du dossier le plus avantageux et le plus sûr pour vous.

Pour tous renseignements et accompagnement, des permanences gratuites sont tenues dans différents secteurs de la Communauté de Communes du Pays Ribérais :

VERTEILLAC Communauté de Communes du Pays Ribérais	le 1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi	de 9 H 30 à 12 H
TOCANE Mairie	le 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi	de 9 H 30 à 12 H
RIBERAC Maison du Département	le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi	de 9 H 30 à 12 H

Contact CCPR : Nathalie ARNOUILH : 06.43.86.71.36

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- Le 1^{er} février 2019, Lina Marie DADRIER VIOLET, Lafarge
Le 04 mars 2019, Lana Marie Céline BOULANGER, Le Bourg
Le 05 juin 2019, Luka LAVAUD, Bauby
Le 22 juin 2019, Edmée Lisbeth Paprika SOUTHGATE, La Chauvelie Haute



DECES

- Le 06 janvier 2019, Marcel BALANCA, La Féronie
Le 23 avril 2019, Olivia PLUMENTIE née ALLORY, Le Châtain

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Madame ROMEO Kathryn, Bélord
- Madame CHEIPPE Marielle, Le Bourg
- Madame TOURNOIS Amélie, Le Bourg
- Madame BORSATO Coralie, Le Breuilh
- Madame NIQUERE Bénédicte, La Chauvelie Haute
- Madame CATTE Christel et ses enfants, Le Claud
- Monsieur CONSTANTIN Florian, La Croze
- Monsieur et Madame DURIEUBLANC Jean-Luc, Guillonnet
- Monsieur DADRIER Jean-Marie, Madame VIOLET Andrée et leur fille, Lafarge
- Madame LADAN Mireille et ses enfants, Léparre
- Madame GEFFRE Sabrina et sa fille, Réjouy

**NOUVEAUX
ARRIVANTS !**
Vous êtes
invités à vous
présenter à la
mairie où toutes
les informations
utiles vous
seront
communiquées

VOS DEMARCHES

◆ ELECTIONS

Vous habitez la commune et n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, depuis la mise en place du Répertoire Electoral Unique au 1^{er} janvier 2019, vous pouvez procéder à cette démarche volontaire tout au long de l'année. **Pensez-y !**

◆ TRANSPORT SCOLAIRE **NOUVELLES DISPOSITIONS !**

Votre enfant (vos enfants) sera (seront) scolarisé(s) à l'école de CELLES ou GRAND-BRASSAC à la rentrée de septembre 2019.

Vous décidez de lui faire prendre régulièrement le bus (navette ou point d'arrêt autorisé).

Présentez-vous à la mairie pour son inscription avant **le 20 JUILLET 2019** (passé cette date des frais annexes de 15€ vous seront facturés).

Merci de vous munir de votre livret de famille, **OBLIGATOIREMENT** de votre avis d'imposition des revenus de 2017 reçu en 2018 (des parents ou du représentant légal) pour le calcul du quotient familial et d'une photo d'identité pour la carte de transport scolaire.

A NOTER !

La commune est en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données en France (RGPD)**, la nouvelle loi de l'Union européenne sur la confidentialité des données. Le RGPD donne aux personnes le droit d'accès, de correction, de suppression et de traitement strict de leurs données.

Contacts et numéros utiles

SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

MAIRIE / TEL. 05 53 91 96 61 - Mail : mairiecelles24@wanadoo.fr

Secrétariat : Sylvie MATHIEU

Permanences : lundi : 08h30/12h00

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/12h00 – 13h30/17h00

Samedi : 9h00/12h00

☒ **CONGES** : le secrétariat sera fermé les samedis 20 juillet, 3,10, 17 et 24 août et du 28 septembre au 12 octobre 2019 inclus

Adresse du site communal : www.celles24.fr

page d'accueil →



Bibliothèque : Maëlys LAFOREST

Tél. et permanences : idem mairie / Mail : maelys24600@hotmail.com

Merci aux personnes qui donnent des livres.

Salle Multimédia : Responsable de l'initiation : Philippe JABIOL Tél. 06 30 99 61 03

(Accès libre et gratuit aux heures d'ouverture de la mairie)

A NOTER : les mineurs seront accompagnés obligatoirement d'un parent ou responsable légal

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable : Maëlys LAFOREST TEL. 05 53 91 96 61

Permanences : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

☒ **CONGES** : l'APC sera fermée du 05 au 17 août 2019 inclus.

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

(REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE CELLES ET GRAND-BRASSAC)

- Classes de MATERNELLE à GRAND-BRASSAC TEL. 05 53 90 73 85
- Classes du PRIMAIRE à CELLES TEL. 05 53 91 97 61

CANTINE ET Garderie PERISCOLAIRE

- Christine TELEMAQUE, cantinière
- Colette DOYEN, responsable de la garderie
- Maëlys LAFOREST, surveillante



SALLE DES FETES OU LA HALLE : Renseignements et réservations à la mairie (Tél. 05 53 91 96 61)

PREVENTIONS !



Un registre est ouvert en MAIRIE sur lequel les personnes vulnérables peuvent se faire inscrire. En cas de fortes chaleurs, nous nous assurerons qu'elles vont bien et/ou nous prendrons les dispositions nécessaires en cas de besoin !



FEUX de FORETS

les prévenir et s'en protéger

débroussaillage obligatoire et respect des règles de brûlage et d'incinération



TRAITEMENT DES DECHETS VERTS



DES SOLUTIONS EXISTENT

Les déchèteries de RIBERAC (ZA Les Chaumes), VERTEILLAC (Le Mas) ou TOCANE ST APRE (Les Jarissous)

Renseignements au SMCTOM du Secteur de Ribérac

Lieu-dit Seneuil Nord/ Métairie Basse
24600 VANXAINS

Accueil : 05.53.92.41.66 / site smctom@smctom-riberac.fr

BRULAGE OU INCINERATION

DU 1^{ER} OCTOBRE A LA FIN FEVRIER, en commune rurale, les propriétaires ou leurs ayants droits dûment mandatés doivent faire une déclaration en mairie 3 jours avant la date prévue.
(Arrêté préfectoral n° 24-2017-07-21-001 et annexes)

BIENTÔT ! DECHETS MENAGERS

La Redevance Incitative, Quésaco ?

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50% la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs). Pour y parvenir, les élus périgourdins ont décidé de remplacer la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) par la Redevance Incitative.

Une nouvelle organisation pour la collecte

La collecte des déchets ménagers va également évoluer. De nouveaux dispositifs de pré collecte seront déployés très prochainement, il s'agit de bornes d'apport volontaire, aériennes en campagne et semi-enterrées dans les bourgs...



Pensez à venir chercher vos sacs à la mairie !!!